



Nom de lieux...

Nommer un lieu, c'est déjà marquer son territoire, le faire reconnaître à celui, celle, qui ne saurait de prime abord identifier l'espace. A Toulouse, comme ailleurs, on a su se livrer à ce jeu de la reconnaissance. Le 29 octobre 2005, la mairie de Toulouse et la faculté de Droit honoraient à la fois l'un des éminents citoyens de la ville, et le distingué doyen de la faculté de Droit, fondateur de l'Université des Sciences Sociales. Commémoration d'un centenaire. Gabriel Marty est né le 29 octobre 1905. La rue du doyen Gabriel Marty longe maintenant le domaine de l'Université.

Doctrina et Veritas.

Gravée dans la pierre d'une clef d'arc de porte, rue de l'Esquile, près de la rue des Lois, cette forte maxime, *Doctrina et Verité*, décorait un immeuble jadis habité par le Droit. Il reste de ces témoignages fossilisés par la pierre et la brique...

Mais trace plus légère, le quartier entourant l'emprise universitaire est habité par la présence de l'institution. Certes, il y a la rue des Lois, fort ancienne. Et dans cette rue, la « Librairie des lois », qui affiche depuis peu près de la place du Capitole son « Accueil des étudiants ». Plus bas vers l'Université, le « Caffé des Lois », dont on imagine que le lien avec la vieille faculté est fort ténu. Une restauration rapide plus tard (« Le régal des lois »), la « Librairie des Facultés », vieille institution aujourd'hui close et désolante par son abandon, vitrine vide, enseigne au vent : l'été 2005 marque pour cette maison le début d'une nouvelle vie, les démolisseurs sont à l'oeuvre. Une agence bancaire a comblé depuis le vide laissé par la Librairie des Facultés.

Le bar « La Faluche » (remplacé par le « Centre des Lois », vidéo 24H/24) a lui aussi disparu avec son imposte en verre coloré peuplée de faluchards¹. Dans le prolongement, la place du Peyrou, sa « Brasserie des Facultés » (souvenir fossilisé de la présence de la faculté des Lettres), sa « Brioche de la fac » fort récente du même nom. Vers Saint- Sermin, rue Emile Cartailhac, l'Hôtel de l'Université loge à prix modique. La rue des Salenques affiche son « Droit au pain » (un peu facile, ce quignon d'humour), et la rue Lacrosses un « Fac copy » cédant à l'anglicisme prétendu tel et ambient, autant qu'à la propension de certains étudiants à accumuler les polycop.

¹ - La faluche était, il y a encore quelques années, le couvre-chef (large béret noir agrémenté d'insignes nombreux et variés, quoique codifiés) permettant de reconnaître, au moins dans les moments d'affirmation officielle, les étudiants des Corps. Ces derniers disaient alors, dans un accent de vérité presque historique que cette faluche était LE signe de reconnaissance des étudiants, ce qui était le cas à la faculté de Droit avant guerre (celle de 1939).

La Mission Culture d'UT1 (1993-1994) a fait cliquer ce témoignage visuel de la présence identifiée des étudiants de jadis (tirages conservés dans le fonds photo de l'Université).

Mention spéciale au Foyer de l'Étudiant, rue des Lois, ouvert en 1943. Sur le linteau de la porte d'entrée, un jeune homme, en pantalon de golf, se chauffe auprès du feu.²

Mais plus sérieusement, à Sciences sociales, comme dans d'autres emprises universitaires, on s'est employé, depuis plusieurs générations, à poser des jalons. Non, d'ailleurs, sans que des héritages, des logiques différentes, n'interviennent pour rendre moins lisible une cohérence revendiquée.

Palimpsestes

Sciences sociales regroupe, depuis 1971, la faculté de Droit, celle de Sciences économiques, et les entités déjà identifiées, ou émergentes, comme le fut Administration Economique et Sociale (AES) en 1973.

C'est dire qu'avant cette date, la faculté de Droit est LA puissance, autour de laquelle tout se structure.

La vieille faculté de Droit offre son porche d'entrée rue Lautman. Colonnes de pierre portant un balcon en saillie de la façade, lourde porte à deux battants ouverte dans un arc de brique en plein cintre; la clef de l'arc, en pierre comme les colonnes, porte gravé FACVLTE DE DROIT, en lettres soulignées de rouge : on entre bien dans le royaume des spécialistes du droit.³

Bien plus tard, en novembre 1970, sont reçus les premiers bâtiments destinés à la nouvelle université. Ces bâtiments sont élevés sur une ancienne emprise militaire, bien national venu de la Révolution, et transformés en Arsenal au XIX^e siècle : désormais, Vieille Fac et Nouvelle Fac se toisent de part et d'autre du parking, non sans que soient annexés les locaux de l'ancienne faculté des Lettres, entre la rue des Salenques et la rue Lautman (l'université Toulouse-Mirail entre définitivement dans ses meubles et immeubles en 1973).⁴

Les relations entre les deux républiques, celle des Lettres et celle du Droit, furent parfois orageuses. D'ailleurs un mur, construit sur l'initiative de la faculté de Droit, séparait physiquement les deux entités.⁵

Une promenade quasi paléographique dans les couloirs de l'ex faculté des Lettres livre des surprises. Un encadrement de porte laisse voir, dans l'épaisseur des couches de peinture, la destination passée du local. « Cabinet du Doyen », révèle le jeu de la lumière. Là était le siège occupé par Jules Marsan entre les deux guerres, et celui que quitta à la fin des années 1960 Jacques Godechot⁶ pour les terres de mission du Mirail.

² - Après avoir servi de base aux militants et à l'organisation de l'AGET UNEF pendant les années 1960 et 1970, le bâtiment vient d'être réhabilité (printemps 2005), et abrite les activités du Pôle Européen, rebaptisé Réseau Universitaire Toulouse Midi-Pyrénées, RUT...

1943 est l'année, à Toulouse comme dans l'ancienne « Zone Nono », où la présence allemande ôte les dernières illusions sur le Maréchal à ceux qui voulaient en avoir. A la faculté de Droit, le professeur André Hauriou va disparaître pour Alger ; des étudiants en Droit, comme Denis Poulet et d'autres de ses condisciples, rejoignent la France Libre, ou la Résistance intérieure, par des itinéraires difficiles, en y perdant parfois la vie. Disons que le mouvement fut loin d'être général, et que d'autres, maîtres et étudiants, discernèrent mal le sens national, tant peu être fort le réflexe de la légitimité juridique réelle ou supposée.

³ - La clef de l'arc a été gravée à l'occasion des travaux d'embellissement préparant le VII^e Centenaire de l'Université, en 1929. *Recueil des délibérations de l'Assemblée de la faculté de Droit*, Arch. UT1, 2Z2- 17, 28 novembre 1928, p. 144. La véranda sur le parc est également réparée pour l'occasion.

⁴ - La rue Lautman, qui honore le sacrifice de Albert Lautman (1908-1944), élève de l'Ecole Normale Supérieure, enseignant de la faculté des Lettres, fusillé à Bordeaux en 1944, s'est substituée à la rue de l'Université, appellation précédente.

⁵ - Ce mur existait antérieurement en partie, il est visible sur les tirages photographiques pris à l'occasion du VII^e centenaire de l'Université de Toulouse. Il a donc pu être prolongé, du côté de l'actuel amphithéâtre Cujas. Délibération dans *Registre des délibérations de l'Assemblée de la faculté de Droit*, 1950.

Postérieurement, une haute et forte grille de fer surmonta ce mur, pour le rendre infranchissable. Le président Saint-Girons (1993-1998) en débarrassa l'Université.

⁶ - Originaire de l'Est de la France, né à Lunéville en 1907, Jacques Godechot décroche l'agrégation d'Histoire en 1928. Il prend un dur contact avec Toulouse en juin 1940 : officier d'Etat-Major, c'est là que s'arrête sa Campagne de France. Le statut des juifs et son application l'écartent de l'Education nationale, qu'il retrouvera après la Libération. Historien spécialiste de la Révolution, et des « révolutions atlantiques », il mène les destinées de la faculté des Lettres pendant une autre révolution (?), celle de mai 1968. Arrivé au Mirail, il est en charge de l'UFR d'Histoire. Sa retraite studieuse se clôt par la préparation des

A peine quelques pas plus loin, autre écriture dévoilée dans la matière, « Salle du Conseil ». Tranquille bibliothèque aujourd'hui, loin de l'agitation des motions d'un autre siècle.

Quant à la « Manu », la Manufacture des Tabacs de l'Etat, son arrivée dans l'escarcelle d'UT1 est de beaucoup plus récente, 1994.⁷

Fallait-il se contenter dans cet ensemble architectural composite d'un défilé anonyme de salles, d'amphithéâtres ? Ou au contraire choisir des références qui fassent lien avec les grands noms de l'université, ou de ses disciplines ?

Un nom, des maîtres. Espaces académiques...

La nouvelle faculté des Sciences avait d'emblée honoré Paul Sabatier, prix Nobel de chimie en 1912.⁸ La faculté des Lettres avait donné le nom de son ancien doyen, Jules Marsan, au seul amphithéâtre dont elle disposait dans ses bâtiments primitifs de la rue des Salenques...⁹

Entourée en partie de voies neuves qui rappellent les noms de ses anciens professeurs de la vieille faculté des Lettres, comme si elle voulait se donner un espace de connaissance et de reconnaissance, la nouvelle université de Toulouse-le-Mirail est encore aujourd'hui dans cette expectative de baptême. Le nom de Jean Jaurès, lié à la faculté des Lettres, mais au temps de la rue des Lois, a été, ou est souvent cité : le président Rémy Pech (2001-2006) avait ainsi souhaité honorer la mémoire de l'homme, du défenseur de la paix mort pour avoir détesté l'inévitabilité de la guerre à la veille du terrible affrontement d'août 1914.¹⁰

La vieille faculté de Droit n'avait pas ignoré ce besoin d'identifier un espace, en l'occurrence juridique.

Au début du XX^e siècle, alors qu'elle a déjà constitué une galerie des professeurs, voulue par le doyen Antonin Deloume (1900-1906), la faculté imagine d'identifier les salles d'études, ou celles qui voient délivrer les enseignements magistraux.

Une délibération de l'Assemblée de la faculté (19 mars 1919), pose le principe, jette son dévolu sur « Saint Louis, Raymond VII, Cujas, Pothier, Dumoulin, Domat, Turgot, Bodin, Furgole, Deloume,

commémorations du bicentenaire de la Révolution qu'il a à peine le temps de voir. Il meurt en 1989. Son nom a été donné à la bibliothèque de l'IEP de Toulouse par les soins de son directeur du moment, le professeur André Cabanis.

⁷ - Chose non exceptionnelle, le tabac aime décidément le droit. La Manufacture des Tabacs de Lyon a été elle aussi reconvertie à usage universitaire, et affectée à Lyon III- Jean Moulin. Sur la Manufacture des Tabacs de Toulouse, consulter la thèse de Troisième cycle Lettres soutenue en 1967 à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse par Jean Heffer, *La Manufacture des Tabacs de Toulouse au XIX^e siècle- 1811-1914*, 222 pages plus annexes. Les bâtiments actuels furent élevés de 1888 à 1893.

⁸ - Fondée par le décret 69. 1260 du 18 décembre 1969, l'Université Toulouse III choisit de porter le nom de Paul Sabatier (1854-1941), l'un de ses professeurs, prix Nobel de chimie en 1912. Consulter, pour la défense et illustration, le site web de l'institution éponyme. (<http://www.ups-tlse.fr/>)

⁹ - Jules Marsan (1876-1939). Doyen de la faculté des Lettres de Toulouse en 1931. Né à Marseille, venu de l'Ecole Normale Supérieure, passé par Aix-en-Provence et Toulon, il est nommé à Toulouse, d'abord au Lycée, puis à la faculté des Lettres. Spécialiste de la littérature romantique, auteur inspiré de nombreux ouvrages relatifs à ce domaine, cet esprit très ouvert fut, dans son hôtel du boulevard de Strasbourg (en fait celui de la famille de sa femme, Geneviève Paulhac), l'un des personnages du Toulouse de l'entre-deux guerres.

Si le nom de Jules Marsan est resté, par contre a disparu celui de Daniel Faucher (1882-1970), grand géographe toulousain que la faculté avait voulu honorer en baptisant de son nom l'une de ses salles (dans laquelle s'est tenu, le 21 janvier 1967, un colloque « Droits et devoirs d'une métropole d'équilibre », sous la présidence du doyen Godechot, cf. *Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse, Bulletin d'information*, n°10, 10 janvier 1967, ronéoté, n. p.).

¹⁰ - Jean Jaurès (1859-1914), au début de sa carrière politique (il était maire adjoint de Toulouse entre 1889 et 1892), a fréquenté la faculté des Lettres, alors juste construite. Ce qui ne l'a pas empêché de prendre une inscription à la voisine faculté de Droit, qui conserve sa fiche d'étudiant (Arch. UT1, 5Z1), et un exemplaire de sa thèse complémentaire rédigée en latin, comme le veulent les canons du temps.

Brissaud, Bonfils, Beudant, Chauveau et Garrigou. On réserve le nom de Jean de Garlande » et on « laisse à Monsieur le doyen le soin d'attribuer à chaque salle l'un des noms ci-dessus ».¹¹

A travers ce choix éclectique, les autorités juridiques sont récompensées, celles de la maison (Furgole, Deloume, Brissaud, Bonfils, Beudant, Chauveau¹²), ou passées par la maison (Jean Bodin, Jacques Cujas)¹³, ou extérieures mais fort notables (Pothier, Dumoulin, Domat¹⁴). Quelques grandes figures du panthéon national (Saint Louis le roi justicier, Turgot le sauveur d'une monarchie qui ne voulut pas l'entendre¹⁵), et local (Jean de Garlande, Raymond VII, après tout contributeur obligé de la première université¹⁶) s'ajoutent à la liste, close par un généreux donateur, le notaire Maurice Garrigou (1846-1912¹⁷).

En définitive, et à part Maurice Garrigou, aucun nom de la liste ne fut jamais utilisé du temps de la seule faculté de Droit. Paradoxe, la mort de Maurice Hauriou, qui avait marqué sa volonté de baptiser les espaces de la faculté, va donner l'occasion de passer à l'acte.

¹¹ - Arch. UT1, 2Z 2 16, 19 mars 1919. La proposition émane du doyen Hauriou, et est accueillie à la majorité des voix.

¹² - A l'exception de Brissaud, tous les professeurs de ce contingent ont leur effigie dans la Galerie de l'Université. Pour consulter leur biographie, on renvoie au travail fait par la Mission Archives, et publié en décembre 2005 par les Presses de l'Université, *Toiles, gravures, fusain et sanguine... Une galerie de portraits à l'Université*, 80 pages.

Jean Brissaud (1854-1904), étudiant en Droit à Bordeaux, a soutenu sa thèse en 1879. A Berne jusqu'en 1883 (il est excellent germaniste), il passe ensuite à Montpellier, puis rejoint Toulouse (1885), où il occupe bientôt la chaire d'Histoire générale du droit. Voir la « Notice » le concernant dans les *Annales du Midi*, janvier 1905, sous la plume de ses collègues Houques-Fourcade et Fourgous.

¹³ - Jean Bodin (1528-1598), père vénéré des politologues, a commis aussi un magnifique et déroutant *Démonomanie des sorciers*, paru en 1580, qui fait moins honneur à son auteur que les *Six livres de la République*, et peut contribuer à inspirer un salutaire droit à la critique vis-à-vis de tout auteur de système ; Jacques Cujas (1522-1590), notice et portraits dans la Galerie de l'Université.

¹⁴ - Jean Domat (1625-1696), jurisconsulte lié à Blaise Pascal, qui lui confia ses papiers. Né à Clermont-Ferrand (sa ville natale lui a élevé une statue), Jean Domat publie *Les lois civiles dans leur ordre naturel* (1689-1694). Ses *Quatre livres du droit public* ne sont édités qu'en 1697, après sa mort.

Robert-Joseph Pothier (1699-1772), l'une des autorités invoquées par les pères du Code civil. Né à Orléans, Pothier y est conseiller au Présidial. La modestie et la dignité de sa personne, la clarté de ses écrits, sont des qualités que l'on retrouve sous la plume de ses biographes. Ces derniers relèvent souvent qu'il fut un opposant résolu de l'utilisation de la torture en matière judiciaire.

Charles Dumoulin (1500-1566), juriste ardent partisan de l'unification du droit contre la disparité des coutumes. Cette unification passe pour lui par la supériorité de la coutume de Paris sur toutes les autres.

¹⁵ - Anne-Robert-Jacques Turgot, baron de l'Aulne, ou de l'Eaulne (1727-1781). Intendant de la généralité de Limoges, il symbolise l'administration éclairée (juste, mais ferme) aux yeux de ses admirateurs, physiocrates et philosophes. Cette qualité lui vaut de paraître comme le ministre des grandes réformes (1774), au début du règne de Louis XVI, qui finit par le renvoyer (1776), sans que ses réformes puissent lui survivre vraiment. Son prestige, et son auréole de victime de la Cour, éclipsent son frère Etienne-François (1721-1789), gouverneur de la Guyane en 1764-1765, qui dut régler, non sans dommages pour lui, les suites de la désastreuse opération de Kourou (1763). Le père des deux frères, Michel-Etienne (1690-1751), prévôt des marchands, fut à Paris un remarquable administrateur. Un plan de Paris, magnifique mise en perspective de la ville sous Louis XV, porte son nom (le plan Turgot, dont la BU de l'Arsenal a le bonheur de posséder un exemplaire).

¹⁶ - Jean de Garlande (1190- vers 1252). Anglais de nation, il est étudiant à Paris. Grammairien, musicien, il enseigne à Toulouse dans les années 1220. Sa caution est invoquée aujourd'hui par l'université Toulouse-le Mirail pour souligner la longue antériorité des études littéraires à Toulouse (voir le site web de l'université <http://www.univ-tlse2.fr/>).

Raymond VII (1197-1249). Comte de Toulouse après la mort de son père, en 1222, il doit signer le traité de Meaux-Paris (1229), dont l'une des clauses prévoit la création d'une université à Toulouse, dont les maîtres sont payés sur la cassette du comte. A terme, ce document scelle le destin de la ville et du comté, qui passent sous l'influence capétienne. Le frère de « Saint Louis » (Louis IX, né en 1214, roi de 1226 à 1270, canonisé vingt-cinq ans plus tard à la très grande satisfaction de son petit-fils Philippe le Bel, et après des manœuvres diplomatiques bien conduites), Alphonse de Poitiers, épouse Jeanne, la fille unique de Raymond VII. En l'absence de postérité du couple, et conformément au droit féodal du moment, le comté de Toulouse revient, à leur mort, au roi. Chose faite en 1271.

¹⁷ - A l'occasion de la rénovation de la salle qui porte son nom, la Bibliothèque universitaire a mené une enquête digne des plus fins limiers pour cerner la discrète personnalité du donateur, dont le père, notaire lui aussi, exerçait sa charge à Bône-Annaba (Algérie). Une plaque apposée à la porte de la salle qui porte son nom (Ancienne faculté) retrace l'itinéraire de vie de Maurice Garrigou, ancien étudiant de la faculté de Droit de Toulouse. (Cf. « Mémoire d'un lieu, histoire d'un homme : La bibliothèque Garrigou », *UTI magazine*, n°83, déc.2003-janvier 2004, p.20 - ISSN : 1161-8191)

L'Assemblée de la faculté de Droit, dans sa séance du 3 novembre 1929, décide à l'unanimité de rendre ainsi hommage au Maître et ancien doyen : la salle Maurice Hauriou est née.¹⁸ Vestiaire où l'on déposait et prenait la robe, salle où se réunissaient les collègues, où s'échangeait ce qui fait la saveur d'une vie professionnelle, elle était le cœur de la vieille faculté. Quatre ans plus tard, à l'occasion du terme des travaux effectués dans la salle des Actes, le doyen César-Bru propose à ses collègues de l'Assemblée de donner le nom de Antonin Deloume à la salle. Chose faite, le transport de la toile représentant le Maître marquant visuellement la dédicace.¹⁹

Mais il fallut attendre vraiment le début des années 1980 pour voir se fixer une politique dans ce domaine.

Certes, l'émotion qui avait suivi la mort de Gabriel Marty (octobre 1973), le fondateur et premier président de l'Université, avait immédiatement été suivie d'une volonté exprimée de marquer le territoire de la mémoire universitaire. La séance du conseil de l'Université du 30 octobre 1973, la première après le décès, en fournit la preuve éloquente. Un élu étudiant, Michel Cassagnol, propose alors, avant de passer à l'ordre du jour, un vote préliminaire destiné à baptiser Amphithéâtre Gabriel Marty le plus grand amphi de l'Université. Pour se faire répondre par le président d'âge, le professeur Hébraud, « qu'un vœu dans ce sens lui a été présenté lors de la réunion générale des enseignants par Monsieur SICARD »²⁰.

Finalement, le Conseil d'université du 21 janvier 1979 prend une double décision.

La première, d'attribuer à la salle du Conseil le nom de Gabriel Marty, qu'elle porte depuis lors.

La seconde, de « perpétuer la mémoire d'anciens maîtres de l'Université, en donnant leur nom à des amphithéâtres ou à des salles de l'Université ». Proposée par le président Michel Despax (1978-1983), cette idée est adoptée, et cet honneur réservé exclusivement « à des personnalités marquantes de notre Université ». Une voix, celle du professeur Jean-Arnaud Mazères, se fait entendre pour ouvrir le dispositif à des personnalités extérieures, ce qui est refusé.

Une commission se réunit le 4 février 1980, sous la présidence du professeur Max Cluseau, économiste, premier vice-président de l'Université (et longtemps directeur de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse, qui l'a honoré en baptisant de son nom un amphithéâtre de ses nouveaux bâtiments), pour fixer le choix des personnalités.

Les professeurs Byé, Boyer, Couzinet, Dupeyroux, Gabolde, Magnol, Mestre, Plassard, sont retenus, et également, mais à part, Jacques Cujas pour le grand amphi de la Vieille Fac²¹.

¹⁸ - Arch. UT1, 2Z 2 17, p. 175, proposition du doyen César-Bru. Ce même jour est adopté le principe de l'érection d'un monument dédié à Maurice Hauriou. Sur la salle, lire la plaquette éditée par le CTHDIP en juin 2005, à l'occasion des Journées internationales d'Histoire du droit, *La salle Maurice-Hauriou. Un lieu de mémoire à l'Université*.

¹⁹ - *Registre des procès-verbaux de l'Assemblée de la faculté de Droit*, Arch. UT1, 2Z2- 5 mai 1933. *Sic transit gloria mundi...* Ce lieu, pourtant hautement symbolique, a perdu dans les bouleversements qui ont affecté l'Université aux temps de sa très forte croissance en effectifs jusqu'au nom de l'ancien doyen. Plus rien n'indique qu'elle fut la salle des Thèses de la faculté, banalisée qu'elle est en plusieurs salles de cours. Dommage, très dommage.

²⁰ - *Registre des procès-verbaux du conseil d'Université- Formation plénière (sic)- Du 5 janvier 1971 au 20 décembre 1974*, 30 octobre 1973, pp. 2-3. Registre conservé au Secrétariat général. Le professeur Germain Sicard, historien des institutions, auteur d'une exceptionnelle et novatrice thèse, *Aux origines des sociétés anonymes. Les moulins de Toulouse au Moyen Age*, Armand Colin, 1958, 408 pages pour sa version imprimée dans la collection « Affaires et gens d'affaires », fut le directeur de l'UFR 1^o Cycle Droit, et régenta de longues années les destinées de la section Histoire des institutions et des faits sociaux.

²¹ - Séance mémorable que celle de ce jour. On s'y apostrophe aussi sur la participation ou non de l'Université aux solennités prévues pour marquer le 750 anniversaire de sa création (1929-1979). Des voix, et des écrits, y dénoncent des « cérémonies à la fois humiliantes et somptuaires », le tout dans un climat, chez les opposants, de ré-écriture de l'histoire assez distrayant. L'Université Toulouse-Mirail avait déjà donné son accord de principe, que refusa Sciences sociales, ce qui fit capoter l'ensemble de la manifestation.

Les professeurs Boyer, Dupeyroux, Gabolde, Magnol, Mestre, Plassard figurent dans la Galerie de portraits de l'Université. Voir là leur notice biographique.

Paul Couzinet (1900-1977). Né à Toulouse, il va après l'agrégation être détaché à Hanoï, étape alors fréquente dans le cursus du jeune universitaire. Il revient en 1938 à Toulouse, et y confirme sa veine publiciste, en assurant le cours de Droit international

Car ce dernier n'occupa jamais de chaire dans la vieille faculté, ce qui le fit écarter dans un premier temps par le vote du Conseil réuni le 20 juin 1980...

Soulignons que tous ces noms ne furent pas forcément utilisés (ainsi celui de Jean-Benoît Plassard), et que l'application de cette résolution fut perturbée par des éléments extérieurs. Le décès, inopiné, du fondateur de la filière AES, Pierre Montané de la Roque (20 décembre 1981), amena AES à réclamer l'honneur du baptême d'un amphithéâtre du nom de son fondateur²². Vœu entériné par le vote du Conseil de l'Université du 23 juin 1982.

Le temps continuant sa marche, et la mort fauchant tel et tel maître, la première désignation dut être complétée. Tel fut le rôle d'une commission que le Conseil d'université mit en place par sa décision du 3 juin 1987 (sans noter aucunement la redondance avec la première instance). Le nom de Cujas revient, ceux de Dauvillier, Hebraud (le doyen d'âge du premier Conseil suivant la mort de Gabriel Marty), Maury, Raynaud, sont ajoutés.²³

Enfin, le Conseil d'administration du 15 décembre 1992 applique formellement des décisions qui, jusqu'alors, n'étaient pas transcrites dans la géographie universitaire, sauf pour les salles Garrigou, Hauriou, Marty, et pour l'amphi Montané de la Roque, dûment identifiées. Cette application est menée de manière fort différente, suivant que l'on considère les amphis, tous nommés du nom choisi, et les salles (Byé, Gabolde, Magnol), qu'aucune signalétique n'indique à l'attention de l'utilisateur. La mémoire même de cette désignation est aujourd'hui quasiment perdue.

Ajoutons l'hommage fait aux professeurs Despax (décédé en 1997)²⁴ et Ourliac (décédé en 1998)²⁵, celui dédié à la Manufacture des Tabacs au professeur Isaac (disparu en 2000)²⁶, et la liste sera presque

public. Il ne dédaigne pas non plus l'Histoire des doctrines économiques, qu'il enseigne avec le Droit administratif. Il est le premier directeur de l'IEP de Toulouse, lors de sa création (1949), et cela jusqu'en 1955.

Le professeur Maurice Byé. Né en 1905, est d'abord brillant étudiant à Lyon. Il y obtient les grades de docteur en Droit et ès Lettres en 1928. Enseignant en poste à Paris, il arrive à Toulouse en 1933, et y occupe, non sans difficulté, la chaire d'Economie politique à partir de 1936. En mission au Brésil avant 1939, il publie postérieurement des ouvrages de référence sur l'économie du développement. Il quitte Toulouse pour Paris en 1948, où il poursuit ses enseignements, en économie politique et relations économiques internationales spécialement. Il est un collègue de Max Cluseau, et unique représentant de cette filière économique dans le choix des dédicaces. On peut y voir la transcription écrasante, et pas seulement du point de vue du symbole, de la prépondérance des juristes dans la vieille faculté, et par proximité dans les premiers pas de la nouvelle Université.

²² - Pierre Montané de la Roque (1921-1981). Il fait toute sa carrière à la faculté de Droit, et donc plus tard à l'Université Toulouse 1. Publiciste, il œuvre en Droit rural, en International public, et avant les indépendances, professe un cours en Législation d'Afrique du Nord. Grand amateur de rugby, et à ce titre ardent partisan de l'entrée du sport à l'Université, il est aussi porteur des premières années de la filière AES, fondée en 1973.

Les éloges le concernant prononcés par le président Despax, le professeur Dupeyroux, et par Monsieur Bach, de l'Association sportive de l'Université, dans *Annales de l'Université*, tome XXIX, 1982, pp. I- XII.

²³ - Jean Dauvillier (1908-1983). Historien du Droit, définitivement en poste à Toulouse à partir de 1940. Il a professé en des spécialités aussi variées que l'économie politique, le droit canonique, le droit civil, le droit romain. Très fin connaisseur des chrétientés orientales, il en était l'un des spécialistes reconnus et influents. Son éloge dans les *Annales de l'Université*, tome XXI, 1983, par Germain Sicard, pp. I- III.

Pierre Hébraud (1905-1983). Arrivé à la faculté de Droit de Toulouse en 1935, privatiste, directeur de l'Institut d'Etudes judiciaires de 1962 à 1973. Son éloge dans les *Annales de l'Université*, tome XXXI, 1983, par le professeur Roger Merle; Son portrait, et la notice d'accompagnement, dans la Galerie de l'Université.

Jacques Maury (1889-1981). A Poitiers en début de carrière (1920), il rejoint Toulouse Il y exerce ses talents de privatiste, dans les cours de Droit civil, de Droit international privé. Doyen de la faculté de Droit de Toulouse de 1947 à 1949, il abandonne cette charge pour convenance personnelle, ses collègues lui conférant alors l'honorariat.

Pierre Raynaud (1910-1991). Né à Castres, il est agrégé en 1938. Il rejoint la faculté de Droit de Toulouse et y assure le cours de Droit civil à partir de 1941. Après la Seconde guerre mondiale, il passe quatre ans au Caire (1946-1950), avant de revenir à Toulouse, et d'y terminer sa carrière. Il est l'auteur remarqué de manuels en droit privé, de concert avec le doyen Marty (« le Marty et Raynaud », dont la première mouture, 1957, fut suivie de beaucoup d'autres, et ce jusqu'au début des années 1990, bible de générations d'étudiants privatistes débutants).

Il est donc le seul à avoir été honoré de son vivant par la distinction accordée par ses collègues.

²⁴ - Michel Despax (1929-1997), troisième président de l'Université des Sciences sociales de 1978 à 1983. Ses travaux sur le droit de l'Environnement et le droit social, le droit du travail, firent et font autorité, comme ceux d'un maître très novateur dans ces disciplines.

complète. Il ne reste plus à mentionner, à Albi cette fois-ci, que le grand amphi du Centre universitaire, alors délocalisation d'UT1, décoré du nom de Guillaume de Cunh, cela sur proposition d'Olivier Devaux, vice-président de l'Université et directeur du site pour les formations juridiques (1993-2002)²⁷ et dans le même bâtiment la salle Portalis. Ce nom avait été choisi, antérieurement, par Jean-Michel Jacquet, premier directeur du Centre pour UT1 (1989-1993).

Le décès du professeur Jean-Jacques Laffont (mai 2004), l'envergure internationale de ses travaux, sa position, souvent mise en avant, de « nobélisable », ne pouvaient que se transcrire dans le paysage. Chose faite, et double nouveauté : pour la première fois, le nom d'un professeur, économiste, va apposer son souvenir sur un bâtiment entier de l'Université, d'ailleurs celui dans lequel la structure créée par lui exerce ses talents. Cette dédicace inaugure un processus qui, jusqu'alors, n'avait concerné ni les autres espaces de l'Université, ni ceux de la Manufacture des Tabacs.²⁸

Philippe Delvit, vice-président,
pour la Mission Archives

Toulouse, le 9 octobre 2006

²⁵ - Paul Ourliac (1911-1998). Homme aux multiples et complexes facettes. Celle qu'on préfère, et qui ne peut, elle, recevoir que compliments, était celle du Chartiste. Elle lui a donné la passion de la recherche des sources, des textes et de leur édition critique. Il se livra à cette passion jusqu'après sa retraite, au sein de l'Institut d'Etudes Méridionales, rattaché à l'Université Toulouse II-le Mirail. Historien des institutions, il fut aussi le deuxième directeur de l'IEP de Toulouse, jusqu'en 1980, et le maire-adjoint de Toulouse, pendant la première mandature de Pierre Baudis (1971-1977).

²⁶ - Guy Isaac (1940-2000). Né au Maroc à Meknes, il reçoit sa formation universitaire à la faculté de Droit de Toulouse, et à l'Institut d'Etudes Politiques de la même ville. Agrégé en 1968, publiciste, il est professeur titulaire à UT1 en 1972. Il en est le quatrième président de 1983 à 1989, mandat dont il démissionne à la suite d'un conflit avec le ministre de l'Education nationale, de la Recherche et des Sports, Lionel Jospin (1988-1991), alors en recherche d'un positionnement toulousain autre que la députation de la Haute-Garonne. Les collègues de Guy Isaac lui confèrent l'honorariat de la présidence. Il se lance alors décidément en politique. Maire-adjoint de Toulouse en charge des relations et des affaires internationales dans l'équipe municipale de Dominique Baudis (1989-1993), il est postérieurement nommé recteur de l'académie de Besançon (1993-1995), puis de celle de Clermont-Ferrand (1995-1999). Il décède brusquement au cours d'une mission à Budapest.

²⁷ - Mais on peut objecter qu'Albi n'est plus aujourd'hui dans la sphère UT1, puisque le Centre Universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion est un EPA -Etablissement Public Administratif-, en recherche d'autonomie depuis le décret de création de 1997. Le campus d'Albi est installé dans l'ancienne caserne Lapérouse, largement reconfigurée, et est l'un des quatre sites du CUFR (avec Rodez, Castres et Figeac).

Né à Rabastens, Guillaume de Cunh est actif au début du XIV^e siècle, et décède en 1336.

Jacques-Etienne-Marie Portalis (1746-1807) est décoré des plus flatteuses épithètes, quel que soit son biographe ou la plume qui effleure sa carrière. Avocat au Parlement d'Aix avant la Révolution, il connaît des jours difficiles sous le Directoire, qui le fait arrêter et déporter alors qu'il est membre du Conseil des Anciens. L'un des pères du Code civil, il a pendant les travaux préparatoires de l'œuvre des mots fort durs pour la femme et sa condition juridique : mais ne sont-ils pas ceux de l'opinion alors commune ? Négociateur du Concordat de 1801, grande affaire du moment et volet essentiel du retour à la paix civile pour Bonaparte, il est en charge de l'Intérieur et des Cultes au moment de son décès. Ce dernier donne l'occasion d'une pompe funèbre honorée par tous les grands corps de l'Etat.

²⁸ - On a vu *supra* que la tentative faite par Max Cluseau avait fait long feu. Maurice Byé est à ce jour inconnu dans les couloirs d'UT1. Sur la carrière exceptionnelle à beaucoup de titres de Jean-Jacques Laffont, l'article paru dans *Encyclopaedia universalis, Universalis 2005*, « Les vies, Jean-Jacques Laffont, 1947-2004 », p. 453. Le bâtiment concerné est, à la Manufacture des Tabacs, le M F, dans lequel l'IDEI -Institut d'Economie Industrielle, structure hébergée par UT1, a pris ses quartiers, accompagné par le GREMAQ- Groupe de Recherche en Economie Mathématique et Quantitative, non sans liens avec le premier nommé.